



AGREMENTS NATATION 2018/2019:

Dates des passages d'agrément:

<u>BOUXWILLER</u>	<u>WASSELONNE</u>	<u>SAVERNE</u>
Mardi 4 septembre 17h	Vendredi 14 septembre 17h30	Jeudi 27 septembre 17h30
Lundi 26 novembre 17h	Vendredi 7 décembre 17h 30	Mercredi 12 décembre 17h 30
Lundi 4 mars 17h	Mercredi 20 mars 17h 30	Mercredi 27 mars 17h 30

Hochfelden : samedi 15 septembre 2018 8h
 samedi 1er décembre 2018 8h
 samedi 2 mars 2019 8h

Veillez svp informer brièvement les parents des modalités de passage.

Durée : 1 heure 30.

Modalités :

Important: Les feuilles d'agrément EPS1 renseignées avec Avis Favorable de l'Enseignant sont transmises à l'Inspection dont dépend l'école **AVANT** si possible la date de passage d'agrément.

Exceptionnellement : Les parents se présentent à la piscine avec la feuille renseignée.

Modalité de passage : Les parents sont informés sur l'activité natation ce qui suppose le respect de l'horaire. Un test permettra de vérifier leur aisance dans l'eau : sauter en eau profonde, se laisser remonter passivement, nager 25 m sur le ventre et sur le dos, équilibre ventral et dorsal. Il ne leur sera demandé aucune compétence particulière au niveau des 4 nages codifiées. Prévoir évidemment les affaires de bain. ***Durée : environ 1 heure 30.***

Biron Philippe